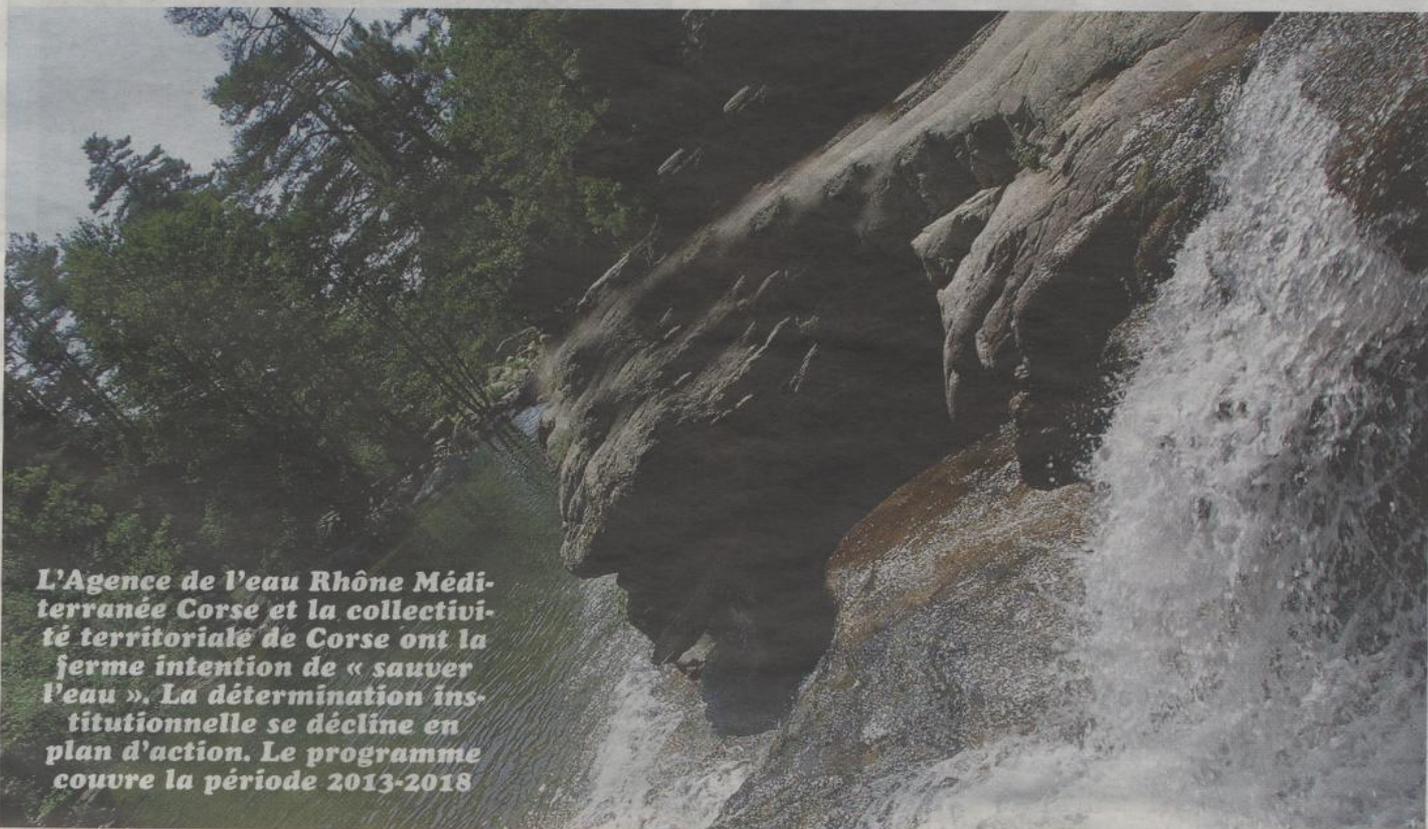


Eau : au tour du rural



L'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et la collectivité territoriale de Corse ont la ferme intention de « sauver l'eau ». La détermination institutionnelle se décline en plan d'action. Le programme couvre la période 2013-2018

Les cours d'eau représentent un réseau de 3 000 km à travers l'île, avec des débits très contrastés suivant les saisons.

(Photo Pierre-Antoine Fournil)

Les divers constats effectués vont dans un sens encourageant. Il en va de même pour le diagnostic global. De véritables réponses ont été données à la question de l'eau. Ainsi, « la Corse affiche un bon état à 80 % pour les eaux de surface et à 100 % pour les eaux souterraines », observent les experts. Pourtant l'État, par l'intermédiaire de son opérateur l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, ainsi que la Collectivité territoriale de Corse se mettent en ordre de bataille, avec la conviction d'avoir des progrès à accomplir et des jours meilleurs à vivre.

La dynamique engagée coïncide avec le nouveau plan d'action et de financement 2013-2018 pour l'eau. Elle équivaut à un investissement de 92 millions d'euros à travers l'île. Elle tend à s'inscrire dans un périmètre rural. Martin Guespereau, directeur général de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et Paul Giacobbi, président du conseil exécutif de Corse, ont indiqué un principe majeur : « Aujourd'hui, il nous faut concentrer nos efforts sur les villages et accompagner les investissements des communes rurales afin de satisfaire leurs besoins fondamentaux en assai-

nissement et en eau potable ». L'orientation dépendra de 60 millions d'euros versés par l'agence de l'eau. Le modèle est celui de l'octroi de fonds échelonné sur « les 6 prochaines années et qui permettront de sécuriser la qualité de l'alimentation en eau potable ».

Retrouver des écoulements libres

Cette ligne directrice est déterminée par la conjoncture locale. « La Corse compte 1 100 captages au total. Seule la moitié est protégée par une déclaration d'utilité publique. Notre priorité est donc de mener les procédures à leur terme sur au moins 50 captages », explique-t-on au sein de l'agence de l'eau. La mise aux normes de l'eau potable distribuée par 50 services d'eau potable incarne une autre évolution décisive. Cette fois, le coût du changement s'élèvera à 7 millions d'euros d'aides pour les captages, de la part de l'Agence.

Dans les prochaines années, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse ambitionne de changer la donne dans certaines

rivières de plaine. Les mesures envisagées privilégient la restauration du fonctionnement des cours d'eau. La démarche revient à recréer des méandres, à recharger en sédiments une portion du cours d'eau ou bien à créer quelques passes à poisson. Tout dépend des conditions.

Dans tous les cas de figure, l'intérêt est de corriger les déformations physiques, de se rapprocher le plus possible de l'état initial des lieux et de « retrouver des écoulements libres en phase avec le potentiel naturel de la rivière ». Le projet étant, entre 2013 et 2018, de « rétablir la circulation des poissons et des sédiments ». Ce qui conduira « à supprimer ou à rendre franchissables 40 seuils ». En d'autres termes, à surmonter 40 obstacles et à favoriser la continuité et l'échange entre la lagune et le fleuve, le fleuve et la mer. Car bien souvent, les aménageurs, comme les intempéries d'ailleurs, ont fait preuve de créativité pour modifier le périple de la rivière. Au péril de la vie aquatique et piscicole.

L'effort s'amplifie encore en zone humide. Il consistera à préserver 500 hectares. 45 sites prioritaires ont d'ores et déjà été identifiés en lien avec le Conservatoire du

littoral, le conservatoire des espaces naturels, les conseils généraux de la Haute-Corse, de la Corse-du-Sud, la CTC et l'office de l'environnement. Le coût des opérations en faveur de l'eau vive et de l'eau stagnante s'élèvera à 8 millions d'euros. Dans les cinq années à venir, la volonté d'économiser l'eau sera forte. L'Agence de l'eau et la CTC se sont montrées sensibles à la vulnérabilité hydrique de certaines portions de l'île. L'eau ne coule pas en abondance partout. « Plusieurs régions, comme la Balagne, l'Extrême-Sud, le Cap Corse, connaissent déjà des pénuries d'eau pendant la saison estivale », reconnaissent le directeur de l'agence et le président du conseil exécutif.

Grosses agglomérations et villages reculés

Leur rôle consiste à enrayer le phénomène. Pour y parvenir ils vont bannir le gaspillage, ouvrir des chantiers et mettre une enveloppe de 7 millions d'euros sur la table. De cette façon, les réseaux d'eau potable seront modernisés. Ils seront le support de la stratégie de gestion maîtrisée de la

8 milliards de m³ d'eau qui tombent du ciel

900 mm de pluie en moyenne - l'équivalent de fortes précipitations - s'abattent sur l'île chaque année. La montagne est la portion du territoire la plus arrosée. Le cumul pluie-neige y dépasse 1000 mm. Les averses sont plus nombreuses et plus intenses au début de l'automne et à la fin de l'hiver. La saison sèche correspond à l'été. Le climat Méditerranéen imprime la cadence.

Aux 8 milliards de m³ d'eau qui tombent du ciel s'ajoutent l'eau vive. Elle circule au gré d'un réseau hydrographique dense de 3 000 km. Dans cet ensemble, les cours d'eau se caractérisent par leur faible longueur : 80 kilomètres tout au plus. En règle générale, ils descendent des montagnes du centre corse vers la mer. Leur cours est tributaire de fortes pentes de nature à favoriser la formation de crues aussi soudaines que dévastatrices. Il enregistre aussi des variations sensibles selon les saisons, en vertu de la météo. Ces paramètres instaurent un mode de fonctionnement par crises successives. Les rivières qui viennent se jeter dans une mer sans marée et au taux de salinité très élevé, subissent la hausse des températures, la sécheresse et l'afflux de population estivale. La pression s'accroît en juillet et en août. « Car il existe un antagonisme majeur entre les cycles hydrologiques et les cycles de population. C'est en été, période de plus grande fragilité des milieux aquatiques, qu'ils sont le plus sollicités par les activités humaines », détaillent les experts.

Des lacs d'altitude d'origine glaciaire, des pozzines, des mares temporaires et des étangs côtiers répartis sur 22000 hectares complètent le dispositif hydraulique. Lorsqu'elles sont situées en plaine, ces zones humides voient leur superficie rétrécir au profit de l'agriculture et de l'urbanisation. Les équilibres sont rompus.



Etat et CTC : un même combat pour la valorisation de la ressource.

(Photo Jeanott Filippi)



Les étangs, qui constituent des lieux de grande fragilité écologique, sont des zones très surveillées.

(Photo Gérard Baldocchi)

ressource. À condition de retrouver un rendement raisonnable. Ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui. Dans le scénario du pire, la déperdition est de l'ordre de 60 %. « Certains réseaux d'eau potable ont un rendement insuffisant, parfois même inférieur à 40 % des capacités », indique-t-on. Cette réalité est l'apanage de deux secteurs en particulier, les grosses agglomérations littorales et les villages reculés. Même si des progrès ont été enregistrés, à la périphérie d'Ajaccio, par exemple. C'est ainsi que « l'État, à travers le plan exceptionnel d'investissement (PEI), l'Agence de l'eau, la CTC et le Conseil général de la Corse-du-Sud ont financé le remplacement de toutes les canalisations à Ucciani dans la vallée de la Gravona ». La modernisation aura une portée positive. Les partenaires ont réussi à recréer de la performance hydraulique. « Avant les travaux, le rendement était de 20 % », rappelle-t-on. La remise à niveau jouera en défaveur de la construction d'une usine de traitement des eaux. L'heure est, pour la commune, à l'optimisation des équipements existants. « Ce qui permet ainsi d'économiser le coût d'investissement d'un nouvel ouvrage et de garantir la sécurisation de l'eau. » Bastia, de son côté, parle

aussi sur une exploitation raisonnée de la ressource.

La méthode, cette fois, consiste à « récupérer les excédents d'eau des captages des sources ». Elle a le mérite de générer à la fois une économie annuelle de 180 000 m³ et une diminution des prélèvements opérés dans la nappe du Bevinco, à l'issue d'un investissement de l'agence de 750 000 euros. Dans les années à venir, l'eau douce mais aussi de l'eau salée fera partie des grandes préoccupations de l'agence de l'eau. La mer le long des golfes clairs est en phase avec « la protection du littoral et de la reconquête de la Méditerranée ». Un espace maritime remarquable a amorcé le processus. « La Corse présente une qualité de l'eau et des habitats marins exceptionnels, dans Le Cap Corse, à Scandola, dans les bouches de Bonifacio, par exemple », admet-on d'une seule voix.

Sensibilisation et acquisition

Dans ce périmètre où les enjeux sont considérables, le péril écologique a fait naître des inquiétudes fortes. La réflexion prend

22 stations d'épuration modernes

Le plan exceptionnel d'investissement profite à l'eau. Ainsi, « depuis 10 ans, l'État finance à 70 % le rattrapage structurel dans ce domaine » note François Ravier, secrétaire général pour les affaires de Corse. L'exercice a produit l'effet escompté. « Les progrès sont importants », se félicite le secrétaire général. L'évolution englobe une diminution de moitié du nombre de communes affectées par des coupures d'eau, puis la mise à niveau de l'assainissement dans toutes les grandes agglomérations. « Au total, 22 stations d'épuration ont été créées ou bien mises aux normes dont les Sanguinaires à Ajaccio, Campo dell'Oro, Calvi, Corte, Bastia, Bonifacio, L'Île-Rousse, Propriano, Capu Lauroso. Entre 2007 et 2012, la contribution de l'Agence de l'eau s'élève à 90 millions d'euros. Les fonds s'ajoutent aux 10 millions d'euros versés tous les ans, au titre des programmes d'eau et d'assainissement, par la CTC aux collectivités locales. Désormais 90 % des insulaires disposent une eau conforme aux normes sanitaires en vigueur. Ils étaient 80 % dans ce cas en 2008.

en considération diverses perturbations d'origine humaine. Elle renvoie, entre autres à « de petits fonds côtiers, riches en biodiversité et très sensibles aux aménagements côtiers tels que ports et digues. » L'accent est mis sur la nécessité de procéder à diverses études. Elles seront un préalable à « l'organisation dans le temps et dans l'espace des activités maritimes sur ces zones », insiste-t-on. L'appréciation du danger se fera en collaboration avec Ifremer et Stareso. C'est la règle. « Nous finançons, avec ces deux organismes des actions de recherche pour

un montant de 500 000 euros par an », commente Martin Guespereau. Dans ce cadre partenarial, le littoral est pensé en termes d'impact. Les activités marines auront des incidences sur les petits fonds sur lesquels prospèrent le coralligène, les herbiers de posidonies par exemple. Dans le lot, la plaisance portera la responsabilité d'altérer les habitats. Les ancres des bateaux sont la cause du préjudice. L'accès à la connaissance passe encore par « les gestionnaires d'espaces naturels, à l'image de Natura 2000 et du Parc international marin des Bouches de Bonifacio ». La collaboration mise en place a pour objectif principal « d'identifier les secteurs à enjeux forts en matière écologique ». Selon l'Agence de l'eau, il est de bon ton de rappeler à chacun ses devoirs. Le message s'assimile à des campagnes de sensibilisation en direction des usagers de la mer. L'association U Marinu et l'office de l'environnement sont impliqués dans le dossier aux côtés de l'Agence. Les étangs le long du littoral font partie des sujets abordés. On redoute des dérives écologiques et on « agit pour la reconquête du bon état des eaux ». Biguglia est représentatif de la démarche. Pour l'agence de l'eau, la sûreté environnementale du site se fonde, pour partie, sur « la mise aux normes de la station d'épuration de Borgo Nord. L'analyse des formes de pollutions diffuses en relation avec l'industrie, l'activité maritime à l'échelon des ports, l'agriculture, ou bien l'usage de substances dangereuses, est un autre volet de la stratégie. Même si de l'avis commun, « la pollution des milieux aquatiques demeure limitée. » À la vigilance se superposent des velléités de propriétaire. Car l'agence entend se réapproprier la Méditerranée et ses rivages en menant aussi une « politique d'acquisition et de gestion des zones humides ». Pour la bonne cause de l'eau et de la biodiversité.

Véronique EMMANUELLI
vemmanuelli@nicematin.fr



Le stockage, comme ici à Tolla, peut se faire dans des perspectives plus diversifiées que la seule production électrique.

(Photo Michel Luccioni)